

Les 7 critères de reconnaissance d'une P.F.T.

Mise en œuvre d'une PFT

Les 7 critères auxquels doit répondre une PFT, présentés par **M. Dominic Boucheron**, expert plates-formes technologiques DESCO A5 - Ministère de l'éducation nationale

- 1) **Une thématique** : elle ne doit pas être ni trop large ni trop ciblé. La PFT doit répondre à un problème clairement identifié dans un territoire.
- 2) **Un réseau** : une PFT rassemble plusieurs établissements qui fonctionnent en réseau. Ce réseau doit être bien calibré, il doit comprendre un nombre raisonnable d'établissements avec :
 - a. un noyau dur qui recevra les financements Etat/Région. Il assurera la gestion des prestations ;
 - b. une périphérie nécessaire au fonctionnement. Elle regroupe :
 1. les établissements supérieurs auxquels la PFT s'adosse ;
 2. les laboratoires ;
 3. les branches professionnelles ;
 4. les collectivités territoriales : municipalités, communautés d'agglomérations
 5. etc
- 3) **Une étude d'opportunité** : elle fera apparaître les besoins de l'économie
- 4) **Une structure juridique** : pas de structure associative;
- 5) **Les prestations** : elles doivent être précisées. Attention ! les formations proposées doivent être en liaison étroite avec l'activité de la PFT afin d'éviter d'entrer en concurrence avec les Greta.
- 6) **La gestion et le fonctionnement** : préciser
 - a. la composition des plateaux technologiques ;
 - b. les objectifs et le profil du poste de l'animateur ;
 - c. les coûts de location des locaux, des interventions des enseignants....
- 7) **Le financement** : établir
 - a. un budget de fonctionnement
 - b. un budget d'investissement

Remarque : au bout de 3 ans la PFT doit s'autofinancer.